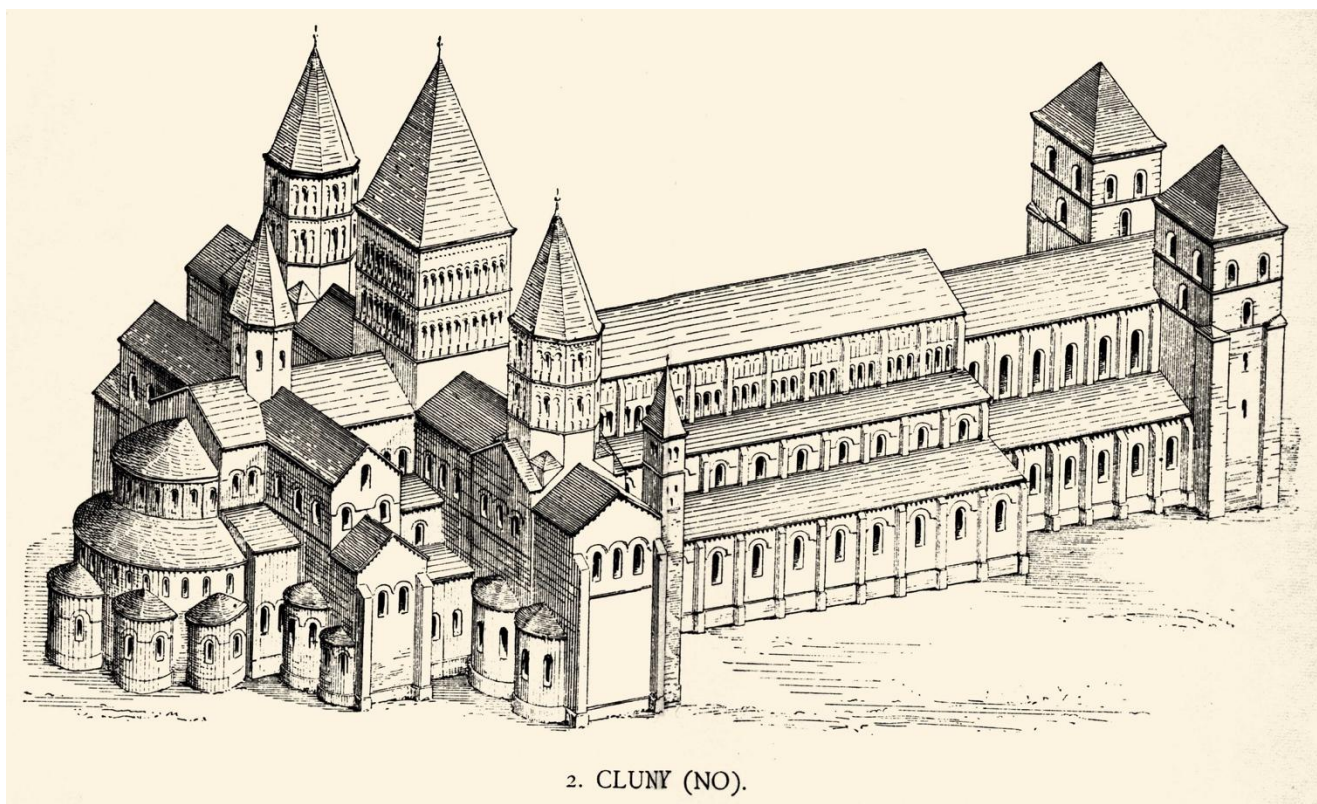


MASTER MEEF HISTOIRE-GEOGRAPHIE



Reconstitution de l'abbaye de Cluny III (Georg Dehio et Gustav von Bezold, 1887)

Cluny III, ou *major ecclesia*, est construit entre 1088 et 1130. Les dimensions de la nouvelle église dépassent largement les ambitions des précédents chantiers de l'abbaye. Cluny devient la plus grande église de la chrétienté jusqu'au XVI^e siècle, avec des dimensions hors du commun : 187 m de longueur, une quarantaine de mètres en élévation sous la coupole du grand transept, cinq nefs, deux transepts, 301 fenêtres, cinq clochers. Le plan, à la fois centré et basilical, rappelle à la fois les édifices byzantins (Sainte-Sophie) et romains (Saint-Pierre de Rome) – on parle alors de plan archiépiscopal. Source : [BnF Passerelle\(s\)](#)

2026-2027

Table des matières

<i>L'équipe des responsables</i>	<i>1</i>
<i>L'équipe pédagogique.....</i>	<i>1</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>3</i>
<i>Présentation du Master MEEF Histoire-Géographie</i>	<i>4</i>
<i>Maquette du Master MEEF Histoire-Géographie</i>	<i>6</i>
<i>Calendrier annuel des cours</i>	<i>8</i>
<i>Le mémoire professionnel.....</i>	<i>8</i>
<i>Les épreuves du Capes externe et du Cafep</i>	<i>12</i>
Épreuves d'admissibilité (= écrits).....	12
Épreuves d'admission (= oraux)	13
Conseils pour se préparer aux concours	15
<i>Programmes du CAPES externe (session 2026).....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>Programmes du CAPES externe (session 2027).....</i>	<i>16</i>
<i>Présentation des questions au programme et bibliographies estivales</i>	<i>16</i>
1. Histoire ancienne : « Gouverner l'Empire romain de Trajan à 410 apr. J.-C. ».....	16
2. Histoire médiévale : « Église, société et pouvoir dans la chrétienté latine (910-1274) »	19
3. Histoire contemporaine : « L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Évian de 1962 ».....	20
Aspects didactiques des questions d'histoire.....	22
4. Le Pacifique.....	23
5. L'Amérique latine	25
6. « Les littoraux français »	27
7. « Environnements : approches géographiques »	28

L'équipe des responsables

Responsables administratifs

- **Université Paris 8** : Emmanuel Benoît, bureau B 347 (bâtiment B, 3^e étage), emmanuel.benoit03@univ-paris8.fr
- **Université Sorbonne Paris Nord** : Secrétariat des Masters d'Histoire et de Géographie, Bureau A214, master-hga.llshs@univ-paris13.fr

Responsables pédagogiques

- **Université Paris 8** :
Emmanuelle Sibeud (Département d'Histoire, coordination du Master MEEF Paris 8 / USPN), esibeud@univ-paris8.fr
- **Université Sorbonne Paris Nord** :
Sabine Armani (Département d'Histoire) : sabine.armani@univ-paris13.fr
Flaminia Paddeu (Département de Géographie) : flaminia.paddeu@univ-paris13.fr

L'équipe pédagogique

Enseignant.e.s UFR :

Histoire

Histoire ancienne

Sabine Armani (USPN) : sabine.armani@univ-paris13.fr

Julie Bothorel (P8) : julie.bothorel@univ-paris8.fr

Histoire médiévale

Anne-Marie Helvétius (P8) : anne-marie.helvetius@univ-paris8.fr

Histoire contemporaine

Emmanuelle Sibeud (P8) : esibeud@gmail.com

Laure Godineau (USPN) : laure.godineau@univ-paris13.fr

Géographie¹

Littoraux français

Flaminia Paddeu (USPN) : flaminia.paddeu@univ-paris13.fr (coordination)

Francis Huguet (USPN) : francis.huguet@wanadoo.fr

Environnements

Flaminia Paddeu (USPN) : flaminia.paddeu@univ-paris13.fr (coordination)

Delphine Callen (Inspé de Créteil, UPEC) : delphine.callen@u-pec.fr

Amérique latine

Nasser Rebaï (USPN) : nasser.rebai@univ-paris13.fr (coordination)

Pacifique (nouvelle question)

Camille Ollier (agrégée et docteure en géographie) : camille.ollier@ens-lyon.fr

Enseignant.e.s. Inpsé

Didactique Histoire

Laurence Guignard (Inspé de Créteil, UPEC) : laurence.guignard@u-pec.fr

Pascale Monnet-Chaloin (Inspé de Créteil, UPEC) : pascale.monnet-chaloin@u-pec.fr (également responsable des stages et CPC)

Didactique Géographie

Sophie Lestrade (Inspé de Créteil, UPEC) : sophiem.lestrade@laposte.net

Brice Gruet (Inspé de Créteil, UPEC) : brice.gruet@u-pec.fr

¹ Certains cours de géographie seront assurés par des enseignant.e.s vacataires, leurs coordonnées vous seront communiquées en début d'année.

Informations pratiques

Les lieux

Université Paris 8 : 2 rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis.

Université Sorbonne Paris Nord : 99, avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse.

Campus Condorcet (pour les cours d'histoire en M1 le mardi) : 5 Cr des Humanités, 93300 Aubervilliers.

Bibliothèque universitaire de Paris 8 : ouverte et accessible avant même l'inscription, étagère « spécial concours » en accès libre dans la salle d'Histoire.

Cartothèque de Paris 8 – Bâtiment D, 1^{er} étage.
<http://geographie.ipt.univ-paris8.fr/rubriks/accueil.php>

Bibliothèque universitaire Edgar Morin de l'USPN (Villetaneuse) : ouverte et accessible de 9h à 18h du lundi au samedi (11h-18h le mardi).

Inspé de Créteil :

Campus de Bonneuil-sur-Marne (94) : Rue Jean Macé 94380 Bonneuil-sur-Marne.

Campus de Torcy (77) : 2/4, avenue Salvador Allende 77200 Torcy.

Sites web utiles

- Université Paris 8 : http://www2.univ-paris8.fr/histoire/?page_id=59
- Université Sorbonne Paris Nord : <http://www.univ-paris13.fr/lshs/accueil-dpt-histoire.html>
- Inspé de Créteil : <https://inspe.u-pec.fr/>
- S'inscrire aux concours et s'informer sur le métier d'enseignant : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>
- Consulter les résultats des concours : <https://cyclades.education.gouv.fr/candidat/publication/CE2>

Présentation du Master MEEF Histoire-Géographie

La formation en Master MEEF poursuit **trois objectifs** :

- La **préparation du concours du CAPES d'Histoire-Géographie**, assurée par les cours portant sur les contenus disciplinaires des questions de concours et par des cours de didactique centrés sur les programmes de l'enseignement secondaire.
- L'acquisition **des compétences professionnelles propres au métier d'enseignant**. Elle est assurée par des stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) complétés par des cours de didactique et par les enseignements de CPC (Culture professionnelle commune). Ces derniers sont transversaux à tous les parcours et se déroulent principalement à Bonneuil.
- L'**initiation à la recherche**, à travers la rédaction d'un **mémoire professionnel** d'une cinquantaine de pages.

NB : se reporter à la maquette pour connaître l'intitulé des Unités d'Enseignement (UE).

Préparation du concours (écrit : UE 1.1, 1.2, 6.1, 6.2, 12.1 et 12.2 ; oral : UE 16, 18 et 19)

Depuis la réforme de 2020, le concours du CAPES se passe désormais en fin de M2. Les questions sont traitées dans leurs aspects disciplinaires et didactiques et une attention particulière est consacrée à la méthodologie des épreuves écrites (dissertation et épreuve disciplinaire appliquée) et orales (leçon et entretien professionnel).

Le dernier semestre (S4) est consacré à la préparation des épreuves orales du concours et comporte de nombreux entraînements (colles).

Les étudiants qui valident le Master MEEF mais échouent au concours pourront s'inscrire dans un diplôme inter-universitaire (DIU) « préparation du CAPES Histoire-Géographie ».

Stages professionnels (UE 5, 11, 15 et 21)

En **M1**, 6 semaines de stage d'observation et pratique accompagnée (SOPA).

En **M2**, au choix :

- Stage d'observation et pratique accompagnée (SOPA) deux jours par semaine, filé sur 36 semaines (soit 12 semaines sur l'année).
- Contrat d'alternance (ECA) correspondant à un tiers temps rémunéré, deux jours par semaine toute l'année scolaire (36 semaines).

Il est possible d'effectuer ces stages à l'étranger au S2.

Le suivi du stage est assuré par un tuteur Inspé et tuteur en établissement. La formation comporte une trentaine d'heures de cours d'accompagnement et d'analyse de pratiques.

- Note plancher : 7/20

Un *portfolio* de formation, guidé dans le cadre des UE de stage, vise à renforcer l'intégration de l'ensemble des enseignements autour de l'expérience professionnelle. Il fait l'objet d'une évaluation.

Mémoire de recherche en lien avec l'expérience professionnelle (UE 4, 10, 14 et 20)

L'encadrement des mémoires est effectué conjointement par les équipes encadrantes des UFR et de l'Inspé. Il s'adosse à des cours de méthodologie (UE 4 et 10 « Construction du mémoire ») qui guident les étudiants dans l'élaboration d'un objet de recherche disciplinaire et didactique en lien avec l'expérience du métier d'enseignant. Les recherches seront articulées à des situations précises d'enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'EMC, ou en lien avec d'autres disciplines scolaires.

Au S2, la maquette prévoit la participation à un « séminaire de recherche » choisi dans les universités partenaires en lien avec leurs sujets de mémoire et en accord avec les directeurs ou directrices de mémoire. Les étudiants participent à tous les séminaires de recherche et réalisent un compte-rendu de la séance en lien avec la thématique de leur mémoire.

Le mémoire écrit est rendu au début de l'année de M2 (fin septembre).

La **soutenance** a lieu au S4 entre l'écrit et l'oral du concours.

- Note plancher : 7/20.

Langue vivante étrangère - anglais ou espagnol (UE 3 et 8) : 42 heures en M1

S1 : 24h dédiées au renforcement des compétences de compréhension et d'expression orales, dont une partie prend appui sur l'enseignement-apprentissage en tandem avec des assistants et lecteurs de langues natifs.

S2 : 18h, renforcement des compétences de compréhension et d'expression écrite. L'objectif est d'amener les étudiants à comprendre le sens général d'un article de recherche et à rédiger leur projet de mémoire dans la langue étudiée.

- Note plancher : 10/20.

Maquette du Master MEEF Histoire-Géographie

M1

			Vo horaire	ECTS
S1	UE 1.1	Socle de connaissances disciplinaires 1 : l'épreuve disciplinaire du concours (= préparation à l'épreuve écrite n°1 = composition)	72	10
		Histoire	36	
		Géographie	36	
	UE 1.2	Socle de connaissances disciplinaires et didactiques 1 : épreuves écrites et orales du concours (= préparation à l'épreuve écrite n°2 : commentaire doc + constr. Séquence)	72	10
		Histoire	36	
		Géographie	36	
	UE 2	Culture Professionnelle Commune 1 : Etre enseignant dans une institution, un territoire et un établissement	30	2
		CPC1 : commun mention 2	24	
		CPC1 : spécifique au parcours	6	
	UE 3	Langue vivante étrangère 1 : consolidation de la communication en LVE	24	2
	UE 4	Construction du mémoire 1	30	3
		Définition de l'objet et problématisation	12	
		Méthodologie du mémoire: élaborer un observable	18	
UE 5	Découverte du milieu professionnel et premières pratiques en collège ou lycée	12	3	
	Stage de 3 semaines			
	Préparation et accompagnement du stage	12		
total S1			240	30
S2	UE 6.1	Socle de connaissances disciplinaires 2 : l'épreuve disciplinaire du concours (= préparation à l'épreuve écrite n°1 = composition)	72	8
		Histoire	36	
		Géographie	36	
	UE 6.2	Socle de connaissances didactiques et disciplinaires : épreuves écrites et orales du concours 2 (= préparation à l'épreuve écrite n°2 : commentaire doc + constr. Séquence)	48	8
		Histoire	24	
		Géographie	24	
	UE 7	Culture Professionnelle Commune 2 : Etre enseignant dans l'établissement et dans sa classe : connaître, accueillir et inclure tous les publics	25	2
		CPC2 : commun mention 2	22	2
		CPC2 : spécifique au parcours	3	
	UE 8	Langue vivante étrangère 2 - Compréhension et expression écrites en lien avec la discipline	18	2
	UE 9	Didactique de l'histoire et de la géographie	30	4
		Histoire	15	2
		Géographie	15	2
	UE 10	Construction du mémoire 2	30	3
		Méthodologie du mémoire	12	
		Séminaire de recherche	18	
	UE 11	Stage de pratiques d'enseignement accompagné en EPLE	6	3
Stage de 3 semaines		0		
Accompagnement du stage		6		
total S2			229	30
total M1			469	60

M2

			Vo horaire	ECT S
S3	UE 12.1	Approfondissement des compétences disciplinaires pour préparer un cours en Histoire Géographie (= préparation à l'épreuve écrite n°1 = composition)	72	8
		Histoire	36	
		Géographie	36	
	UE 12.2	Approfondissement du socle de compétences didactiques et disciplinaires pour les épreuves écrites et orales du concours (= préparation à l'épreuve écrite n°2 : commentaire doc + constr. Séquence)	72	6
		Histoire	36	
		Géographie	36	
	UE 13	Culture Professionnelle Commune 3 : Faire classe en équipe et en partenariat	30	2
		CC3 : commun mention 2	24	
		CPC3 : spécifique au parcours	6	
	UE 14	Construction du mémoire 3	12	7
		Méthodologie du mémoire: rédiger un mémoire de recherche	12	
		Suivi individualisé du mémoire	RNA	
	UE 15	Stage en alternance en EPLE 1 - Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité	18	7
		Option 1 : Pratique professionnelle 1/3 temps en collège ou lycée		
		Option 2 : Stage d'observation et de pratique accompagnée (8 semaines)		
		Accompagnement de la professionnalisation :		
		Accompagnement de la professionnalisation : Suivi de stage	6	
		Valorisation des compétences et préparation de l'entretien professionnel	12	
	total S3			204
S4	UE 16	Approfondissement des compétences disciplinaires et didactiques : préparation de l'épreuve de leçon	60	10
		Histoire	30	5
		Géographie	30	5
	UE 17	Culture Professionnelle Commune 4 : Nourrir sa future pratique professionnelle par la recherche et la construction d'une pratique	25	2
		CPC4 : commun mention 2	21	
		CPC4 : spécifique au parcours	4	
	UE 18	Pratique de l'oral	60	2
		Leçon d'histoire	30	1
		Leçon de géographie	30	1
	UE 19	Pratique del'oral : épreuve professionnelle	20	2
	UE 20	Soutenance et valorisation du mémoire de recherche	12	7
	UE 21	Stage en alternance en EPLE 2 - Pratiques d'enseignement accompagné ou en responsabilité	6	7
		Option 1 : Pratique professionnelle 1/3 temps en collègue ou lycée		
		Option 2 : Stage d'observation et/ou de pratique accompagnée (4 semaines)		
		Accompagnement de la professionnalisation (suivi de stage)	6	
	total S4			183
total M2			387	60

Calendrier annuel des cours

- **Vendredi 4 septembre, réunion de rentrée à Paris 8 en salle MR 005.**
- Le planning des cours est évolutif et doit être consulté régulièrement :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1yLsxuDjbs3TbxEfYUWLE72dtuo7rLVDMOncoy2CDNeU/edit?gid=0#gid=0>

Le mémoire professionnel

Le mémoire de Master MEEF consiste en une initiation à la recherche ancrée dans des savoirs disciplinaires (en histoire, en géographie, en EMC) et en lien avec le contexte et les pratiques professionnels des enseignants d'histoire et de géographie. Il n'est pas destiné à former des chercheurs mais des enseignants qui sauront mobiliser des méthodes et des ressources notamment bibliographiques issues de la recherche.

1. Objets de recherche

Les thématiques de recherche portent sur l'histoire et la géographie scolaire. Les objets de recherche doivent prioritairement être fixés en lien avec les questions au programme du CAPES. On peut privilégier le choix d'objets géographiques pour améliorer la bivalence. La problématisation doit articuler des questions historiographiques et épistémologiques avec une analyse des enjeux de l'histoire et de la géographie scolaire et des questionnements didactiques qui mobilisent des *corpus* d'étude (programmes, manuels scolaires), des enquêtes en établissement et observations de situation de classe.

La définition de l'objet et de la problématique devra être précise et bien circonscrite. L'essentiel sera moins la quantité de données rassemblées et travaillées que la pertinence et la rigueur de la démarche de recherche.

2. Quelques pistes de thèmes de recherche, non exhaustives :

- Comment un objet historique ou géographique est-il traité par l'histoire ou la géographie scolaires (savoirs et savoir-faire prescrits, représentations dans les manuels scolaires, savoirs et savoir-faire des élèves...) ? Quels sont les écarts entre les problématiques élaborées par la recherche et celles de la discipline scolaire ? Cela renvoie à la problématique de la transposition didactique.
- Comment telle ou telle notion (la romanisation, l'absolutisme, la frontière, l'habiter...) est-elle abordée avec des élèves, à tel niveau de classe, à travers telle(s) question(s) de programme ? Il s'agit de situer la notion dans la littérature scientifique et dans la progression des apprentissages en classe.
- Comment un outil épistémologique de la discipline est-il mobilisé à travers une question de programme ? Par exemple, quels usages fait-on des cartes ou des croquis comme supports pédagogiques en classe ? Quel recours et quels usages fait-on des sources, ou bien des témoignages, ou du récit en histoire à travers telle question de programme ?

3. Le suivi du mémoire

Le suivi est assuré par un binôme d'enseignants référents (UFR-INSPE) qui guident et évaluent les travaux des étudiants. Ils constitueront les membres du jury lors de la soutenance du mémoire. L'initiation à la méthodologie de la recherche est assurée du S1 au S3 par l'UE « Construction du mémoire » prise en charge à parité par l'Inspé et l'UFR.

4. Progression, planning et évaluations

Semestre 1. UE 4 « Construction du mémoire 1 » : élaboration de l'objet de recherche, problématisation

Cours de méthodologie du mémoire (12h UFR, 21h Inspé) : recherches bibliographiques, construction de l'objet de recherche, problématisation ; composition d'un corpus de sources, méthodes d'enquête.

S1 – 3 ECTS	Travaux évalués	Modalités
Au cours du S1	Exercices évalués dans le cadre des cours de Méthodologie du mémoire (Inspé et UFR).	1 note
	Choix du binôme des référents avant la Toussaint.	
9 janvier 2026	Projet de recherche (5-10 p. env.) Définition du thème, élaboration de l'objet ; problématique scientifique et didactique, formulation d'hypothèses, bibliographie aux normes de présentation.	Envoyé par email aux deux référents qui évaluent ensemble le travail. 1 note

Semestre 2. UE 10 « Construction du mémoire 2 » : approfondissement

Séminaire d'initiation à la recherche (UFR) 18h (6 questions x 3h) : en lien avec les questions de concours.

Cours de méthodologie du mémoire (Inspé) 12h : lectures bibliographiques, analyse des données, composition des corpus, construction du plan.

S2 - 3 ECTS	Travaux évalués	Modalités
Au cours du S2	Exercices évalués dans le cadre des cours de méthodologie du mémoire (Inspé).	1 note
Avril 2026	Remise d'une bibliographie commentée et soutenance partielle du mémoire devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.	1 note

Semestre 3. UE 14 « Construction du mémoire 3 »

Cours de méthodologie du mémoire (UFR) 6 h : écriture académique, présentation formelle du mémoire, suivi de la rédaction.

Cours de méthodologie du mémoire (Inspé) 6 h : exploitation des données, présentation des résultats, suivi de la rédaction.

S3 - 5 ECTS	Travaux évalués	Modalités
5 octobre 2026	Remise du mémoire : environ 50-60 pages + annexes.	Version numérique envoyée par mail aux 2 référents (1 note). Version papier à déposer au secrétariat du Master.

Semestre 4. UE 20 « Soutenance et valorisation du mémoire de recherche »

La soutenance du mémoire se place dans la séquence de préparation aux oraux du concours. Elle prépare directement à l'entretien professionnel qui comprend des éléments de valorisation de la recherche.

La soutenance se déroule devant un jury composé des deux référents mémoire. Elle consiste en une prestation orale de 15 mn avec un diaporama, suivi de 15 mn d'échange avec le jury. Les étudiants présentent l'objet et le déroulement de leurs recherches, les difficultés qu'ils ou elles ont rencontré, leurs résultats. Ils/elles devront aborder leur expérience de stage de M2 (réalisé après la remise du mémoire) et expliquer en quoi celle-ci leur a permis de préciser ou de re-questionner certains aspects de la réflexion menée dans le mémoire et de ses conclusions.

S4 - 9 ECTS	Travaux évalués	Modalités
Avril-mai 2027	Soutenance du mémoire	15 mn de présentation + 15 mn de questions 1 note pour la soutenance.

Enseignants référents des mémoires

Attention : les enseignants encadrant les mémoires doivent obligatoirement être choisis dans la liste ci-dessous.

Inspé de Créteil

Didactique de l'histoire

Laurence Guignard (Histoire contemporaine) : laurence.guignard@u-pec.fr

Pascale Monnet-Chaloin (Histoire ancienne et médiévale) : pascale.monnet-chaloin@u-pec.fr

Didactique de la géographie

Delphine Callen : delphine.callen@u-pec.fr

Sophie Lestrade : sophiem.lestrade@laposte.net

Brice Gruet : brice.gruet@u-pec.fr

UFR

Histoire ancienne

Sabine Armani (USPN) : sabine.armani@univ-paris13.fr

Julie Bothorel (P8) : bothoreljulie@gmail.com

Histoire médiévale

Anne-Marie Helvétius (P8) : anne-marie.helvetius@univ-paris8.fr

Histoire contemporaine

Emmanuelle Sibeud (P8) : esibeud@univ-paris8.fr

Laure Godineau (USPN) : laure.godineau@univ-paris13.fr

Géographie

Flaminia Paddeu (USPN) : flaminia.paddeu@univ-paris13.fr (Environnements)

Nasser Rebaï (USPN) : nasser.rebai@univ-paris13.fr (Amérique latine)

Francis Huguet (USPN) : francis.huguet@wanadoo.fr (Littoraux)

Les épreuves du Capes externe et du Cafep

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-histoire-et-geographie-517>

Depuis la session 2022, les épreuves du Capes externe et du Cafep-Capes Histoire-Géographie sont modifiées. Elles se composent de deux épreuves écrites d'admissibilité et de deux épreuves orales d'admission.

Les épreuves du Capes externe et du Cafep-Capes de la section histoire et géographie se composent de deux épreuves écrites d'admissibilité (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée = EDA) et de deux épreuves orales d'admission (leçon et entretien).

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Pour les épreuves d'admissibilité une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.

Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuves d'admissibilité (= écrits)

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, et inversement.

1. Épreuve disciplinaire

- Durée : 6 heures
- Coefficient 2
- L'épreuve prend la forme d'une composition (= dissertation).
- L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2. Épreuve disciplinaire appliquée (EDA)

- Durée : 6 heures
- Coefficient 2

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis à construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet proposé par le jury. Un dossier documentaire portant sur un thème des programmes d'histoire ou de géographie dans les classes du second degré, en lien avec le programme du concours est remis au candidat. Ce dossier comprend : le rappel du programme officiel correspondant au thème à traiter, des documents de nature scientifique (documents sources), des ressources pédagogiques (comme par exemple des extraits de manuels scolaires).

Le candidat est invité à :

- proposer une analyse et une contextualisation scientifique et critique des documents de nature scientifique ;
- formuler les objectifs et la problématique de la séquence au regard des programmes d'enseignement du second degré et définir des contenus à transmettre en cohérence avec les programmes et le choix des ressources ;
- établir le projet de mise en œuvre (nombre d'heures consacrées, compétences visées, documents utilisés, activités proposées aux élèves, place de la parole professorale).

L'épreuve permet d'évaluer :

- la maîtrise des savoirs scientifiques permettant l'analyse critique des sources ;
- la maîtrise des compétences didactiques, notamment la capacité à formuler un projet de séquence pédagogique et des objectifs d'enseignement de manière claire, à opérer une sélection de documents adaptés en vue d'étayer un enseignement à un niveau de classe identifié et à justifier les choix de cette sélection.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Épreuves d'admission (= oraux)

1. Épreuve de leçon

- Durée de la préparation : 5 heures
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien avec le jury : 30 minutes maximum)
- Coefficient 5

L'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise de compétences disciplinaires et la maîtrise de compétences pédagogiques. Un tirage au sort par le jury détermine pour le candidat la discipline, histoire ou géographie, sur laquelle porte la leçon.

Le candidat expose pendant 30 min les enjeux scientifiques et didactiques du sujet. Il présente au jury un projet de séance (acquis initiaux attendus des élèves, compétences visées, documents utilisés, activités proposées aux élèves, place de la parole professorale) en argumentant et en justifiant ses choix. La présentation de la séance intègre une réflexion en matière d'évaluation. Le candidat présente également au jury un document qu'il a retenu lors de sa préparation ; il en justifie le choix, en propose une approche critique ainsi qu'une utilisation avec les élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2. Épreuve d'entretien

- Durée de l'épreuve : 35 minutes
- Coefficient : 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

La première partie de l'entretien (15 minutes) débute par une présentation d'une durée de 5 minutes maximum par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle (la première en lien avec l'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire) d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc).
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Conseils pour se préparer aux concours

Sites utiles

Bibliographies :

Indispensables, les bibliographies de référence de la revue historiens et géographes, de l'Associations des professeurs d'histoire et de géographie : <https://www.aphg.fr/-Preparation-des-concours->

Les bibliographies officielles des questions au programme sont disponibles sur le site de *Géococonfluences* : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/programmes/concours/capes-hg>

Autres sites :

Clionautes : <https://www.clionautes.org>

Site de l'APHG Ile-de-France : <https://www.geographie-histoire.info/universite>

La revue *L'Histoire* met en ligne des articles utiles : <http://www.lhistoire.fr/pr%C3%A9parer-les-concours-2018-avecl%E2%80%99histoire>

Pour se préparer à l'oral, voir les vidéos d'épreuves filmées : <https://lycee-etienne-oehmichen.fr/index.php?id=364>

Conseils de travail personnel

- Prendre des notes sur les lectures (ouvrages, articles) et faire des fiches : l'acquisition et la maîtrise d'au moins un manuel par question est indispensable.
- Maîtriser les repères chronologiques : faire une chronologie par question (même si les questions ne sont pas des questions d'histoire politique, la connaissance de la chronologie générale de la période est indispensable).
- Maîtriser les repères spatiaux : faire des cartes des pays concernés et y reporter les noms de lieux rencontrés (les jurys demandent aux candidats à l'oral de faire des croquis au tableau). Pour cela utiliser les atlas généraux et les atlas spécialisés figurant dans les bibliographies.
- Maîtriser la bibliographie. Il ne s'agit évidemment pas de tout lire, mais de savoir où rechercher les informations utiles. Ceci est particulièrement important dans la perspective de l'oral du CAPES, où les candidats ne disposent que de 15 minutes pour choisir les ouvrages qui leur permettront de construire leur leçon. Il faut donc, au cours de l'année de préparation, avoir parcouru les ouvrages importants (introduction, conclusion, table des matières), pour savoir ce qui peut s'y trouver.
- Préparer des fiches d'exemples (exempliers) pour nourrir les développements à l'écrit comme à l'oral
- Préparer des fiches de définitions pour que celles-ci soient immédiatement mobilisables.
- S'entraîner à faire des plans
- Constituer des équipes de travail collectif, échanger des notes de lecture et des fiches, etc.

Programme du CAPES externe (session 2027)

Géographie

- Environnements : approches géographiques
- Le Pacifique (nouvelle question)
- Les littoraux français

Histoire

- Gouverner l'Empire romain de Trajan à 410 après J.-C.
- Église, société et pouvoir dans la chrétienté latine (910-1274)
- L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Évian de 1962.

Présentation des questions au programme et bibliographies estivales

Histoire

1. Histoire ancienne : « Gouverner l'Empire romain de Trajan à 410 apr. J.-C. »

Extraits de la lettre de cadrage :

« La nouvelle question d'histoire ancienne mise aux concours du CAPES externe et du CAFEP d'histoire-géographie à partir de la session 2024, a pour ambition d'analyser un objet qui a suscité un important questionnement historique et un renouvellement historiographique considérable au cours des trois dernières décennies... On entend généralement par empire un vaste ensemble de territoires gouverné depuis un centre de pouvoir unique, qui peut être stable ou mobile. Au critère de l'extension territoriale s'ajoute celui de la diversité des peuples qui y vivent. L'empire suppose, par son existence même, de façon originale, efficace et durable des problèmes spécifiques d'administration et de gouvernement. La notion d'empire pose donc d'emblée la question du pouvoir, entendu à la fois comme un système de domination et comme une forme d'organisation sociale et politique.

(...) il s'agira de comprendre comment cet empire fonctionnait, en étudiant la façon dont il était administré et gouverné, les phénomènes de délégation des tâches administratives aux élites locales, le rôle de la circulation des hommes, des biens et des informations, les ressorts économiques, sociaux, culturels et politiques du consentement ou de la sujétion au pouvoir impérial.

(...) La connaissance des II^e et III^e siècles permet de mieux saisir la spécificité d'une période (284-410) marquée par un nouveau rapport à l'espace impérial « dupliqué » en deux entités, l'Occident et l'Orient, à l'ordre socio-politique, aux modes de transmission et aux relais de l'autorité des centres aux périphéries, à la place des non-Romains. »

BIBLIOGRAPHIE PRÉPARATOIRE :

1^{re} partie : Gouverner l'empire de « *l'Optimus Princeps* » (Trajan) à la veille des réformes de Dioclétien (98-284 apr. J.-C.)

Une source essentielle : Plinie le Jeune, *Panegyrique de Trajan*.

Pour commencer, deux travaux permettent de définir les termes du sujet et la notion d'empire :

P. Le Roux, *L'Empire romain*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 2022 [4^e édition].

P. Le Roux, « Peut-on définir l'empire romain », dans P. Le Roux, *Histoire et modèles. Scripta varia III*, PUR, 2022, p. 49-66.

Ouvrage fondamental pour connaître et comprendre les rouages de l'administration, notion au cœur du sujet :

S. Lefebvre, *L'administration de l'empire romain*, Paris, A. Colin (coll. Cursus), 2011.

À compléter par :

F. Hurlet, *Le proconsul et le prince d'Auguste à Dioclétien*, Bordeaux, Ausonius (scripta antiqua, 18), 2006.

A. Bérenger, *Le métier de gouverneur dans l'empire romain de César à Dioclétien*, Paris, 2014.

Ouvrages de synthèse faisant le point pour une période du programme :

M. Bats, S. Benoist, S. Lefebvre, *L'empire romain au III^e siècle de la mort de Commode au concile de Nicée*, Paris, 1997.

M. Christol, *L'empire romain du III^e siècle. Histoire politique (de 192, mort de Commode, à 325 apr. J.-C., concile de Nicée)*, Paris, 2^e éd., 2006.

Deux ouvrages chronologiquement complémentaires :

P. Le Roux, *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères (31 av. J.-C. – 235 apr. J.-C.)*, Paris, Seuil (Coll. Nouvelle histoire de l'Antiquité, 8), 1998.

J.-M. Carrié, A. Rousselle, *L'Empire romain en mutation, des Sévères à Constantin (192-337 apr. J.-C.)*, Paris, Seuil (Coll. Nouvelle histoire de l'Antiquité, 10), 1999.

Un exemple d'administration provinciale :

P. Le Roux, *La péninsule ibérique aux époques romaines (fin du III^e s. av. n. è. – début du VII^e s. de n. è.)*, Paris, A. Colin (coll. U), 2010.

Quelques biographies impériales :

B. Rémy, *Antonin le Pieux (138-161) : le siècle d'or de Rome*, Paris, Fayard, 2005.

B. Rossignol, *Marc Aurèle*, Paris, Perrin, 2020.

2^e partie : Gouverner (de Dioclétien au sac de Rome : un long quatrième siècle)

L'arc chronologique de la question englobe le début de l'Antiquité tardive. La plupart des manuels « élémentaires » généraux comportent des chapitres dédiés à l'Antiquité tardive. On commencera par lire et assimiler ces chapitres pour connaître la trame événementielle et le contexte général (institutions, culture, société, religion).

On complètera cette première approche par la lecture de manuels et d'ouvrages portant plus spécifiquement sur l'Antiquité tardive — en délaissant, le cas échéant, les chapitres portant sur les périodes postérieures à 410 et en prenant en compte la possibilité d'un certain écrasement de la chronologie dans les développements thématiques, qu'il convient de lire avec finesse et esprit critique.

S. DESTEPHEN, *L'Empire romain tardif : 235-641 après J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2021.

Y. MODÉRAN, *L'Empire romain tardif, 235-395 après J.-C.*, Paris, Ellipses, 2^{ème} éd., 2006.

C. MORRISSON (dir.), *Le monde byzantin : 330-641*, Paris, Presses universitaires de France, 2^{ème} éd., 2012.

Cl. SOTINEL, *Rome, la fin d'un empire : de Caracalla à Théodoric, 212-fin du V^e siècle*, Paris, Belin, 2019.

Les passionnés pourront mettre en fiches et en organigrammes :

R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, Paris, Éditions du Cerf/Éditions du CNRS, 1995 (mais attention à la chronologie : la difficulté, à la lecture de ce livre, est de ne pas confondre les réalités du IV^e s. et celles du VI^e s.).

Une source essentielle à bien connaître, facilement accessible en français dans la Collection des Universités de France, est constituée par l'*Histoire* d'Ammien Marcellin. On pourra consacrer l'été à la lire et à la fiche.

Et comme d'habitude, on n'hésitera pas à visiter sites archéologiques et musées, pour se familiariser avec la culture matérielle et la diversité des sources et des documents.

2. Histoire médiévale : « Église, société et pouvoir dans la chrétienté latine (910-1274) »

Présentation générale de la question avec une bibliographie introductive par
Anne-Marie Helvétius

L'intitulé place au centre de la réflexion le rôle de l'Église dans l'histoire sociale et politique du Moyen Âge central. Le terme « Église » a plusieurs sens : il désigne à la fois l'assemblée des chrétiens (donc la société chrétienne dans son ensemble, hommes et femmes), l'institution ecclésiastique (exclusivement masculine : le pape, les évêques, le clergé) et le lieu de culte (comme lieu de rassemblement mais aussi comme enjeu de pouvoir). Ces trois aspects doivent être pris en compte.

La géographie et la chronologie du sujet sont larges : il s'agit de l'Occident médiéval, en privilégiant la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre, mais en tenant compte de la dilatation progressive de la chrétienté vers le Nord, l'Est et l'Orient qui se produit pendant la période, sans oublier les confrontations avec l'Empire byzantin et l'islam (croisades, *Reconquista*). La géographie évolue donc entre le début et la fin du programme. La chronologie s'étend depuis la fondation de Cluny (910), symbole de la place croissante prise par les moines dans la société, jusqu'au deuxième concile de Lyon (1274). Ces bornes orientent le sujet vers la réforme dite « grégorienne », qui tire son nom du pontificat de Grégoire VII (1073-1085) mais se prolonge en réalité jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

Cette réforme, pivot du programme, correspond à la construction progressive d'une institution ecclésiastique de plus en plus hiérarchisée, dominée par une forme nouvelle de gouvernement qu'on appelle la monarchie pontificale : peu à peu, le pape prétend imposer sa domination sur toute la société, donc sur tous les autres pouvoirs, y compris celui des souverains, ce qui ne manque pas de susciter des troubles. Il faut donc explorer les prémices ou les signes avant-coureurs de ce bouleversement – auquel ont contribué notamment les moines de Cluny –, puis ses développements et enfin les transformations à la fois institutionnelles et sociales qui en découlent, et qui varient entre les différents royaumes occidentaux.

Ce programme nécessite une bonne compréhension du vocabulaire chrétien, mais aussi des institutions médiévales. En outre, il faut acquérir une vision générale de l'histoire événementielle propre à chacune des aires géographiques concernées. Les manuels dédiés à cette question nouvelle sont actuellement en préparation.

Bibliographie provisoire

- A.-M. HELVETIUS et J.-M. MATZ, *Église et société au Moyen Âge (V^e-XV^e siècle)*, Paris, 2008 (Hachette-Carré Histoire) : les chapitres 7 à 12 couvrent le programme et sont donc à étudier, mais il est recommandé de lire d'abord rapidement les ch. 1 à 6 pour mieux comprendre la suite.
- J. PAUL, *Le christianisme occidental au Moyen Âge, IV^e-XV^e siècle*, Paris, 2004 : lire surtout l'introduction, p. 7-39.
- F. MAZEL, « Pour une redéfinition de la réforme 'grégorienne'. Éléments d'introduction », dans *La réforme « grégorienne » dans le Midi, milieu XI^e-début XIII^e siècle. Cahiers de Fangeaux*, 48, Toulouse, 2013, p. 9-40 (par le responsable du programme).

3. Histoire contemporaine : « L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Évian de 1962 »

La question au programme invite à étudier les évolutions des territoires et des populations qui ont été colonisés par la France sur le continent africain, Madagascar inclus, entre 1885 et 1962. Il s'agit de partir des « sociétés coloniales », notion qui sera présentée et discutée, pour faire l'histoire de l'Empire colonial français en Afrique, en étant attentif à la diversité des acteurs et des actrices à l'intérieur de ces sociétés, fortement et structurellement conflictuelles. Une place centrale sera accordée à l'étude par le bas des évolutions sociales, économiques et culturelles, au plus près des acteurs et des actrices, dans les territoires colonisés par la France en Afrique et en France métropolitaine, autour des migrants, mais aussi autour des transferts de pratiques et de représentations que la colonisation rend possibles.

Il s'agit également de définir l'impérialisme colonial français en interrogeant ses éventuelles spécificités de deux manières complémentaires :

- Sur le plan historiographique d'une part. Ce terme, intensément polémique depuis sa formation à la fin du XIX^e siècle, a suscité de nombreux et importants débats parmi les acteurs et actrices, puis parmi les historien·nes ;
- En inscrivant les discours, les logiques et les pratiques impérialistes français dans plusieurs conjonctures globales : multiplication des guerres de conquête coloniale à la fin du XIX^e siècle, lors de la Première, puis de la Seconde Guerre Mondiale, enfin au moment des décolonisations.

Texte de présentation complet :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2023-1064>

Une bibliographie de la question a été publiée dans la revue *Historiens & géographes*, 113^e année, n° 459, août 2022.

Pour démarrer :

- **Atlas historiques** : pour se familiariser avec les espaces et la chronologie

François-Xavier FAUVELLE et Isabelle SURUN (dir.), *Atlas historique de l'Afrique. De la préhistoire à nos jours*, Paris, Autrement, 2019.

Jean-François KLEIN, Pierre SINGARAVELOU et Marie-Albane DE SUREMAIN (dir.), *Atlas des empires coloniaux (XIX^e — XX^e siècles)*, Paris, Autrement, 2012.

Jean-Pierre PEYROULOU, *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Paris, Autrement, 2014.

- **Manuels** : les manuels de concours sont parus, ils ne sont pas tous cités ici,

Isabelle SURUN (dir.), *L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Evian de 1962*, Paris, Atlande, 2022.

Claire FREDJ et Karine RAMONDY, *L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Evian de 1962*, Paris, Bréal, 2023.

Marc MICHEL, *Décolonisation et émergence du Tiers-Monde*, Paris, Hachette, 2005.

Guillaume BLANC, *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (XIX^e – XXI^e siècle)*, Paris, Points, 2022.

- **Synthèses**

Emmanuel BLANCHARD, *Histoire de l'immigration algérienne en France*, Paris, La Découverte, « Repères », 2018.

John ILIFFE, *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, Flammarion, « Champs », 2022 [1995].

Daniel RIVET, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette littératures, 2002.

Abderrahmane BOUCHENE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI TENGOUR, Sylvie THENAULT (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale, 1830-1962*, La Découverte-Barzakh, 2013 (sur Cairn via la BU).

Pierre SINGARAVELOU (dir.), *Colonisations. Notre histoire*, Paris, Le Seuil, 2023.

Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, « Repères », 2004 et *Histoire de la Guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, 2004 (sur Cairn via la BU).

Jacques THOBIE et alii, *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, « Collection U », 2016, [1990-91], 2 volumes, (sur Cairn via la BU)

- **Sélection d'articles dans *L'Histoire* (via Europress – site de la BU)**

Pascale BARTHELEMY, « La colonisation est-elle un crime ? », n° 477, mai 2018.

Hélène BLAIS, « Algérie : l'invention d'un territoire », 1^{er} décembre 2014, n° 406.

Anne HUGON, « Santé : quel bilan ? », 1^{er} octobre 2005, n° 302.

Eric JENNINGS, « L'Afrique, capitale de la France libre », 1^{er} novembre 2016, n° 429.

Pierre KIPRE, « Houphouët-Boigny, le père de la Côte d'Ivoire », 1^{er} février 2005, n° 295.

Elikia M'BOKOLO et Séverine NIKEL, « 'Le travail forcé, c'est de l'esclavage' », 1^{er} octobre 2005, n° 302.

« Comment l'Afrique est devenue 'noire'. Entretien avec Ibrahima THIOUB, Propos recueillis par Clément Fabre », mardi 1^{er} mars 2022, n° 493.

Dossier « Afrique 1960 », 1^{er} février 2010, n° 350.

Dossier « 1885 : Conférence de Berlin. Le partage de l'Afrique », n° 477, novembre 2020.

Dossier « Tragédies algériennes », avril-juin 2022, n° 495.

- **Sélection de documentaires et podcasts**

Arte Campus (via la BU) <https://www.arte-campus.fr/program/berlin-1885-la-ruce-sur-l-afrique> ; <https://www.arte-campus.fr/program/decolonisations-l-apprentissage> (1^{er} de 3 épisodes) ; <https://www.arte-campus.fr/program/algerie-notre-histoire> ; <https://www.arte-campus.fr/program/en-guerre-s-pour-l-algerie-crepuscule-colonial> (1^{er} de 6 épisodes)

Des Colonisations (GROC : groupe de recherche incluant des doctorant-es de Paris 8)
<https://spectremedia.org/des-colonisations/>

Paroles d'histoire (André Loez) <https://parolesdhistoire.fr/index.php/2023/03/20/278-algerie-1871-la-depossession-des-terres-a-la-loupe-avec-didier-guignard/> ;
<https://parolesdhistoire.fr/index.php/2022/09/19/259-informations-incertaines-dans-lalgerie-coloniale-avec-arthur-asserf/> ;
<https://parolesdhistoire.fr/index.php/2022/01/11/231-1962-en-algerie-avec-malika-rahall/> ;
<https://parolesdhistoire.fr/index.php/2020/06/08/130-histoires-de-tintin-7-tintin-au-congo-avec-sophie-dulucq/>.

Aspects didactiques des questions d'histoire

En vue de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (EDA), de l'épreuve orale 1 (Leçon), de l'épreuve orale 2 (entretien professionnel), il faut se familiariser avec les programmes scolaires disponibles en ligne et avec la didactique de l'histoire.

Vous devez connaître le **site du ministère de l'Éducation nationale et les programmes scolaires officiels** :

Collège : <https://eduscol.education.fr/pid23199/programmes-ressources-et-evaluations.html>

Lycée : <https://eduscol.education.fr/cid144146/histoire-geographie-bac-2021.html>

Feuilletez régulièrement des manuels scolaires d'histoire de tous les niveaux.

Ouvrages généraux

CHERVEL André, *La culture scolaire : une approche historique*, Paris, Belin, 1998.

COCK Laurence de, « L'histoire scolaire, une matière indisciplinée », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2015, 179-189, <https://www.cairn.info/revue-Annales-2015-1-page-179.htm>

LALAGÜE-DULAC Sylvie, LEGRIS Patricia, MERCIER Charles, *Didactique et histoire, des synergies complexes*, Paris, Paideia, 2016.

LAUTIER Nicole, « La didactique de l'histoire », *Revue française de pédagogie*, Janv-mars 2008 (162) <https://journals.openedition.org/rfp/926>

Didactique en lien avec la question d'histoire contemporaine :

COCK Laurence de, *Dans la classe de l'homme blanc : l'enseignement du fait colonial en France des années 1980 à nos jours*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2018.
<https://books.openedition.org/pul/26743?lang=fr>

Préparation de l'oral 2 (entretien professionnel) :

SZYMANIEWICZ Christine, *Le système éducatif en France*, Paris, La documentation Française, 2013.

GARNIER Bruno, *Le système éducatif français. Grands enjeux et transformations*, Paris, Dunod, 2022 (4^e éd.)

Géographie

À lire impérativement avant toute chose :

- Lettre de cadrage pour les sessions 2026 et 2027 :
www.devenirenseignant.gouv.fr/media/16849/download

- Les rapports du jury (2022, 2023 et 2024) :

Session 2022 : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/44/8/rj-2022-capes-externe-histoire-geographie_1428448.pdf

Session 2023 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11253/download>

Session 2024 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/14164/download>

Pour chaque question, pendant l'été, **lire au moins un ouvrage par question (atlas ou numéro de *La documentation photographique*)** et garder la lecture du manuel pour la rentrée, dès le mois de septembre.

4. Le Pacifique

Cette question invite les candidats à renverser leurs points de vue et leur représentation du monde et à considérer l'espace pacifique à l'aune des propos de l'écrivain et anthropologue tongien Epeli Hau'Ofa, non pas comme des mers lointaines et des îles isolées, mais comme une mer d'îles - et de littoraux - en relation les uns avec les autres, formant un vaste réseau de territoires et de peuples partageant des cultures et/ou des enjeux communs (Epeli Hau'Ofa, 1993).

Le Pacifique désigne d'abord la principale subdivision de l'océan Mondial (voir Spilhaus, 1942), traditionnellement délimitée par les continents asiatique et américain, le détroit de Béring au nord et le 60^e parallèle au sud (limite de l'océan Austral). Cette immense étendue marine couvre près d'un tiers du globe, avec une superficie supérieure à celle de l'ensemble des terres émergées. Cet océan sépare et relie à la fois trois continents - Asie, Amériques et Océanie - et surtout des îles, des archipels et des littoraux souvent très éloignés les uns des autres. Mais si la superficie et les distances rendent difficile l'appréhension de l'espace pacifique dans son ensemble, celui-ci correspond bien à l'une des grandes régions mondiales : une région organisée et animée par des interactions nombreuses, diverses et anciennes entre les espaces, les territoires et les sociétés des îles et des rives de l'océan Pacifique. La question ne peut donc être réduite au seul océan qui lui donne son nom ; en revanche, la dimension maritime est centrale : elle révèle la cohérence de cet ensemble géographique et est présente dans de nombreuses problématiques - géohistoriques, géopolitiques, géostratégiques, géoculturelles, géoéconomiques et géoenvironnementales - du sujet.

La délimitation retenue considère l'ensemble des sociétés et des territoires insulaires et archipélagiques d'Océanie, cinquième partie du monde inventée par les géographes français du XIX^e siècle, et concept européocentré, parfois considéré comme un peu désuet (Laux, 2011). Mais elle s'émancipe des méta- géographies océaniques ou continentales, pour s'ouvrir aux États des façades maritimes de l'Asie et de l'Amérique, exclusivement abordées dans le cadre de leur rapport au Pacifique.

Le Pacifique est structuré par des sociétés littorales et insulaires aux héritages divers, ainsi que par des puissances extérieures qui ont façonné ses territoires par l'exploration, l'impérialisme, la colonisation, l'exploitation, les conflits (parfois mondiaux) ou encore l'influence économique et militaire. Le Pacifique est un espace d'expression de la compétition entre les deux premières puissances mondiales et du bouleversement actuel des rapports de force et des alliances, ce qui exige de savoir mobiliser des grilles de lecture géopolitique et géostratégique. Après des décennies favorables à différents projets de coopération et/ou d'intégration régionale, le contexte est désormais très différent. Le foisonnement des différentes structures est à la mesure de l'immensité du Pacifique, des intérêts à la fois communs et divergents existants, et de l'importance stratégique du libre-échange et des accords commerciaux (APEC, ASEAN + 3, l'ASEAN + 6, TPP ou encore RCEP entrée en vigueur en 2022).

S'il n'est pas attendu une connaissance précise de tous les territoires ou une suite de monographies nationales, la maîtrise des grandes problématiques de cet ensemble régional et des dynamiques qui leur sont liées est fondamentale. La diversité de cet ensemble géographique du Pacifique, et les importantes disparités entre les territoires et les sociétés, devront être abordées, et ce, à différentes échelles et sous différents angles, par exemple entre Pacifique nord et Pacifique Sud, entre Australie et Nouvelle-Zélande d'un côté et leurs voisins en développement de l'autre, ou encore entre métropoles et dépendances (par exemple entre l'Équateur et les Galapagos). Une réflexion assez large est attendue non seulement sur les milieux insulaires et littoraux, les changements environnementaux (climat, biodiversité), les risques (naturels et technologiques) et la vulnérabilité, mais aussi sur le peuplement et ses dynamiques, et sur la question particulière des minorités et des migrations (de l'autochtonie aborigène ou maorie à l'immigration asiatique et océanienne en passant par la traite, ou blackbirding).

La question permet également de traiter des transports et des mobilités, des systèmes productifs (Kowasch), en particulier lorsque ces derniers se démarquent par leur singularité (extraction minière, agriculture d'exportation, industrie de pointe, paradis fiscal, tourisme). Les processus de littoralisation et de métropolisation à l'œuvre sur les différentes rives, continentales ou insulaires, devront être maîtrisés. Les imaginaires géographiques et plus largement la géographie culturelle ont toute leur place dans ce sujet. Ainsi, si le tourisme est devenu une activité incontournable pour les îles du Pacifique (Blondy), elles représentent moins d'un millième du tourisme international, mais celui-ci leur doit beaucoup en termes d'imaginaires et de pratiques : surf, cocotier, hula girl, pareo, collier de fleurs, bronzage, etc. (Gay). Des références littéraires, picturales, cinématographiques ou muséales sont bienvenues.

Les îles et archipels occupent une place privilégiée dans l'étude cette question sur le Pacifique, notamment les « petites nations » de ce que l'on nomme le Pacifique insulaire. Les eaux du Pacifique (ZEE et haute mer) constituent un exemple des défis contemporains, sur le plan géopolitique bien sûr (au sujet des frontières, du contrôle et de la sécurité, ou encore de la gouvernance de ces espaces), mais aussi relativement à l'environnement planétaire.

Sans en faire un objet en soi, la connaissance particulière des territoires français du Pacifique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna, est attendue. Ces trois territoires présentent une diversité de statuts et de capacités législatives, depuis les compétences étendues du congrès de Nouvelle-Calédonie jusqu'aux prérogatives et à l'autorité des rois coutumiers de Wallis-et-Futuna reconnues par la République, en passant par l'autonomie et les compétences de droit commun de la Polynésie française (Gay). Ils sont marqués par l'histoire impériale et coloniale française, par une très grande distance avec la « France hexagonale » et une proximité géographique et culturelle avec les îles et archipels mélanésien ou polynésien. Les relations de ces territoires avec la Métropole s'inscrivent dans le sujet, sans négliger les tensions et les conflits qui ont pu par exemple entraîner des violences en Nouvelle-Calédonie en 2024, ni les relations économiques et politiques avec Paris. Il s'agit également de comprendre leur insertion dans la région, dans le cadre de la politique de voisinage, ou de stratégies d'intégration régionale. L'étude de ces sociétés et territoires dits ultramarins sous différents angles (démographiques,

sociétaux, économiques, environnementaux, politiques) offre de réelles opportunités aux candidats de mieux connaître les outre-mers et de mieux saisir la dimension « pacifique » d'acteurs publics français à diverses échelles.

Si le Pacifique n'est pas abordé comme un espace régional en tant que tel dans les programmes, il peut être étudié à partir de l'ensemble des thématiques géographiques et des notions qui sous-tendent les programmes d'enseignement (habiter, transition, espace de mutations, développement, inégalités, risques...) et offre la possibilité d'ouvrir à des exemples ultramarins souvent sous-représentés, comme la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie ou Wallis-et-Futuna. Pour le collège comme pour le lycée, les candidats au CAPES d'histoire-géographie sont invités à connaître, comprendre et analyser les programmes sous l'angle des articulations entre l'espace régional du Pacifique et les notions et problématiques qu'ils portent, notamment à travers des études de cas ou des exemples menés à différentes échelles.

Un numéro de la documentation photographique

- Gay Jean-Christophe, 2018, *Les Outre-mer européens*, La Documentation photographique, n° 8123

Un atlas

- Argounès Fabrice, Mohamed-Gaillard Sarah et Vacher Luc (2021), *Atlas de l'Océanie*, éditions Autrement

Un manuel [en attendant un manuel dédié]

- Gay, Jean-Christophe (2021). *La France d'Outre-mer : Terres éparses, sociétés vivantes*. Armand Colin.

+ Bonus estival : (re)voir les films de Clint Eastwood sortis en 2007, *Mémoires de nos pères* et *Lettres d'Iwo Jima*, qui tentent de faire valoir deux points de vue sur la bataille d'Iwo Jima (1945) ; et plus récemment *Pacification : tourments sur les îles* d'Albert Serra (2022).

5. L'Amérique latine

L'Amérique latine désigne à la fois une entité géographique culturelle et un espace géopolitique. Cette dénomination, qui date du XIX^e siècle, regroupe des espaces traversés par des problématiques communes qui ne doivent pour autant pas conduire à minimiser les diversités de quelques vingt États appartenant à l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. De nombreux débats existent non seulement sur la réalité de l'unité de cet ensemble, mais aussi sur la dénomination « Amérique latine » elle-même qui a occulté l'héritage amérindien. Dans le cadre de cette question de programme, la délimitation retenue considère l'ensemble des territoires continentaux s'étendant du Rio Grande à la Terre de Feu, en excluant les Caraïbes. En effet, cette aire géographique déjà très vaste nécessite des candidats une appropriation considérable justifiant l'exclusion des problématiques insulaires spécifiques. Les profondes mutations à la fois (géo)politiques et sociales et le renouvellement des problématiques qu'elles soient économiques ou environnementales, saisies par les géographes spécialistes de ces territoires, permettent de proposer

une approche scientifique ambitieuse et des opportunités pertinentes de transposition dans les programmes de géographie du secondaire.

Les langues parlées par la majeure partie des 620 millions d'habitants de cet ensemble régional immense, les religions dominantes, le droit ou encore la culture, confèrent, depuis l'Europe, une impression de familiarité dans les manières de penser et les modes d'habiter de l'Amérique latine, qui a pu être désignée comme un « Extrême Occident » (A. Rouquier). Cette apparente « proximité », trompeuse, demande à être abordée de façon critique. Les apports démographiques et culturels des peuples non-Européens (Peuples premiers, Afro-descendants, migrants asiatiques) ne sauraient être sous-estimés, jusque dans les formes contemporaines de métissages et de syncrétismes religieux : la « latinité » de cette Amérique est profondément hybride (E. Cunin et O. Hoffmann).

Les géographes français ont profondément renouvelé l'approche de l'Amérique latine depuis 15 ans, en développant des analyses toujours plus décloisonnées et interdisciplinaires. Depuis le tome de la Géographie Universelle en 1991 sous la direction C. Bataillon, J.-P. Deler et H. Théry, de nombreux travaux sont venus enrichir les thèmes et objets abordés (V. Baby-Collin, G. Cortes, M. Droulers, V. Gouëset, S. Hardy, F.-M. Le Tourneau, L. Medina, E. Mesclier, A. Musset, J. Monnet, S. Velut, etc.), sans oublier les apports complémentaires et convergents des chercheurs des disciplines voisines (O. Compagnon, O. Dabène, etc.).

Les approches régionales ne sont plus calquées sur les ensembles naturels, comme l'Amérique andine (structurée au long des 7 100 kilomètres de la Cordillère), le bassin amazonien (6,5 millions de km²) et les boucliers brésilien et guyanais. On privilégiera des grilles de lecture géopolitique situant l'Amérique latine dans son rapport à l'Amérique du Nord (notamment États-Unis) et au Monde. Il conviendra de mettre l'accent sur les puissances régionales (Mexique, Brésil, Argentine notamment) et sur les dynamiques d'intégration et d'émergence.

Un numéro de la documentation photographique

- Marie-France Prévôt-Schapira, Sébastien Velut (dir.), *Amérique latine, les défis de l'émergence*, Documentation photographique n° 8089, Sept-Oct 2012.

Un atlas

- Olivier Dabène, Frédéric Louault, *Atlas de l'Amérique latine*, cartographie d'Aurélié Boissière, éd. Autrement, 2019

Un manuel

- Sébastien Velut (dir.), *L'Amérique Latine*, Armand Colin, 2022.

ou

- Virginie Baby-Collin, *L'Amérique latine*, Bréal, 2022.

Un numéro de revue

- Géopolitique de l'Amérique latine, n°171, *Hérodote*, 2018

+ Bonus estival : (re)voir le film de Cary Fukunaga, *Sin Nombre*, 2009, sur les migrations entre l'Amérique latine et les États-Unis.

6. « Les littoraux français »

Appréhendé comme une zone de contact entre la terre et la mer (du latin *litus*, *litoris*, rivage), le littoral est une notion complexe, « difficile à définir de manière précise telle qu'un dictionnaire entendrait le faire. Le concept est riche du fait de la situation d'interface, des limites et des discontinuités introduites, des mélanges possibles ; c'est le lieu des contacts et des échanges » (A. Miossec, 2004, *Hypergé*). Dans cette perspective, en tant que milieu, le littoral se rapporte à la « bande des contacts biophysiques entre l'hydrosphère, l'atmosphère et la lithosphère » (Géoconfluences). En tant qu'espace, il est une « bande de l'influence réciproque des activités maritimes et terrestres » (ibid.). Enfin, « le littoral est aussi un espace de vie, un territoire et un cadre que les sociétés humaines façonnent et dans lequel elles s'inscrivent » (S. Robert, P. Cicille, et A. Schleyer-Lindenmann, 2016, *Habiter le littoral*), impliquant des interactions entre les sociétés et leur environnement littoral, en termes d'usages, de pratiques et de représentations. Spatialement, le littoral constitue également une zone de contact, une interface entre avant-pays maritime et arrière-pays terrestre, associée à des « formes de l'organisation de l'espace originales » (Brunet, 1992, *Les mots de la géographie*) telles que les effets de synapse, l'exploitation des ressources, la valorisation touristique, ou encore la gestion des risques. Ainsi, l'espace littoral est caractérisé par des dynamiques propres qui, articulées aux activités humaines et à une grande diversité de mises en valeur (aménagement, exploitation, protection...) en font un espace clé pour appréhender les relations entre les sociétés et leur environnement littoral, dans un contexte marqué par les changements environnementaux.

Le littoral français métropolitain s'organise de part et d'autre d'un linéaire côtier de 5 853 km composé de côtes rocheuses et à falaises (44 %), de côtes d'accumulation (39 %), et de côtes artificialisées (17 %). Il s'y ajoute environ 2 000 km de côtes ultra-marines (Guyane, îles des océans Atlantique, Indien, Pacifique et Antarctique), constitué de 41 % de côtes rocheuses et à falaises, 29% de côtes d'accumulation, 12% de côtes artificialisées et 18 % de mangroves). Forte de ses façades maritimes dans des contextes climatiques divers (des tropiques aux régions polaires), et de la diversité des morphologies et des paysages côtiers, la France possède un patrimoine littoral remarquable. Ce patrimoine constitue une richesse paysagère et écologique, la source d'un potentiel de développement socio-économique important mais aussi d'enjeux d'appropriations territoriales et de conflits d'usages.

Les littoraux français sont des espaces densément peuplés. En France métropolitaine, les communes littorales accueillent un peu plus de 10 % de la population sur seulement 4 % du territoire. Ce peuplement est à la fois hérité de multiples phases anciennes d'aménagements des littoraux liés à l'assainissement des zones humides, des paluds et à la poldérisation (Camargue, Landes, Aunis, Saintonge, Flandre, etc.), mais aussi à l'industrialisation et au développement du tourisme littoral (tourisme balnéaire, thalassothérapie, etc.). En termes de trajectoires résidentielles, les littoraux sont des espaces globalement attractifs, ce qui implique une urbanisation et des aménagements parfois massifs, comme, par le passé, dans le cadre de la mission Racine pour le littoral languedocien. En parallèle, la littoralisation des activités industrielles a modifié le paysage littoral national avec la mise en œuvre des grandes zones industrialo-portuaires.

Les littoraux sont ainsi des espaces attractifs et, partant, convoités, dans le cadre de la littoralisation des populations et des activités, et de la maritimisation. L'intégration d'activités nouvelles, et notamment le développement de l'éolien littoral et off-shore, génère des tensions et des conflits avec les autres activités littorales, qu'elles soient productives (agriculture, pêche, ostréiculture/conchyliculture, industrie...) ou présentes (touristiques et résidentielles). À ces conflits se surimpose la coexistence de logiques d'aménagement et d'une volonté croissante de protection des espaces littoraux, le tout dans un contexte de recul du littoral lié à la montée des eaux et affectant de nombreuses régions en particulier les littoraux flamands, charentais ou le delta du Rhône.

Si, dans les programmes scolaires du secondaire, aucune partie n'est spécifiquement dédiée à l'étude exclusive des littoraux français, la thématique se prête à de multiples déclinaisons didactiques au sein de nombreux thèmes qui abordent la question des littoraux et qui sont susceptibles de convoquer avec profit l'analyse d'exemples français métropolitains et ultra-marins.

Un numéro de la documentation photographique

- Oiry Annaig, *Les littoraux*, Documentation photographique no. 8138, CNRS éditions, 2020

Un manuel

- Clavé Yannick (dir.), *Les littoraux français*, Ellipses, 2023

ou

- Desse Michel, Robert Samuel, Herbert Vincent, Chadenas Céline, *Les littoraux français. Permanences, changements, enjeux*, Armand Colin, 2024

Un manuel sur la géographie de la France

- Ruggeri Charlotte, *La France - Géographie des territoires*. Ellipses, 2021

Deux atlas

- Stéphanie Beucher, Florence Smits, 2020. *La France: atlas géographique et géopolitique*, Autrement

Et

- Oiry Annaig, *Atlas mondial des littoraux*, Autrement, 2023

+ Bonus estival : (re)voir Pauline à la plage, Eric Rohmer (1983) ; Les plages d'Agnès, Agnès Varda (2008) ; Dunkerque, Christopher Nolan (2017) et Mektoub my love, Abdellatif Kechiche (2018)

7. « Environnements : approches géographiques »

Absent des dictionnaires de géographie des années 1970, l'environnement est devenu, en l'espace d'une quarantaine d'années, une notion majeure pour les géographes qui l'utilisent en première instance, pour dire l'interaction entre réalités biophysiques et sociétés. Elle est pourtant restée très discrète dans les programmes des concours de l'enseignement depuis trente ans. Notion « *convenable* » (Lespez, Dufour, 2020) en ce qu'elle permet de saisir d'emblée les liens unissant les composantes humaines et non humaines d'un système terre, elle peut revêtir des sens et des approches différenciées, tantôt issues d'une géographie plus naturaliste, tantôt relevant d'une approche plus sociale et culturelle de la géographie. À cet égard, le recours au pluriel dans l'intitulé de la question est nécessaire : la notion devra être connue et comprise dans ses multiples approches,

et dans leurs apports différenciés à la discipline géographique. Derrière le terme d'environnement se déploient en effet des démarches géographiques différentes : d'un côté, celles d'une géographie physique ayant désormais pleinement intégré les facteurs et enjeux sociétaux – que l'on pense à la géoarchéologie, à la biogéographie, ou encore à la climatologie contemporaines, pour ne citer qu'elles ; de l'autre, une géographie s'inscrivant plus explicitement dans le champ des sciences sociales, et abordant les réalités biophysiques par les regards et actions que les sociétés portent sur elles. En ce sens, il conviendra d'interroger la place de l'environnement dans l'évolution plus générale de la discipline géographique.

Si les environnements en géographie sont multiples par les approches de recherche, ils s'avèrent également variés par les notions qui leur ont été associées. À cet égard, les programmes scolaires de collège et lycée sont éclairants en ce qu'ils mobilisent prioritairement tantôt la notion de développement durable, tantôt celle de transition. Il sera indispensable que les candidats saisissent combien l'une et l'autre interrogent de manière différente celle d'environnement, et quels sont les enjeux conceptuels et pédagogiques d'une telle coprésence au sein des programmes.

La publication de ce programme intervient dans le contexte très particulier de l'inscription de la planète dans l'ère anthropocène. Le terme, s'il demeure objet de discussions notamment quant à ses possibles délimitations temporelles, est en revanche aujourd'hui plus consensuel par le constat qu'il dresse. Les sociétés humaines sont aujourd'hui devenues le facteur majeur de modification de la planète, ce dont rend compte la géologie mais aussi les données produites sur le fonctionnement des éco-socio-systèmes. Parler d'Anthropocène permet de mettre en évidence le caractère irréversible de l'empreinte des sociétés humaines sur les réalités biophysiques. Cette réflexion doit comprendre le contexte de changements globaux, en prenant bien en compte les évolutions sociétales (mondialisation, redéfinition des rapports Sud/Nord, entre les Sud, etc.), ainsi que la diversité des risques et des formes de vulnérabilités, illustrant les interactions complexes entre les sociétés et leurs environnements. *In fine*, si l'analyse de dynamiques globales a caractérisé une partie des sciences de l'environnement dans les dernières décennies, notamment autour du changement climatique et de l'Anthropocène, c'est bien en géographes que les candidats seront amenés à aborder ces thématiques. Autrement dit, il s'agira non seulement de saisir en quoi les problématiques environnementales s'inscrivent aujourd'hui à une échelle monde, mais aussi, voire surtout, de mesurer les manifestations de ces phénomènes à grande échelle.

Documentées de plus en plus par les travaux scientifiques d'origine disciplinaire diverse, les mutations environnementales s'inscrivent de manière croissante dans le débat public, notamment dans le cadre des politiques dites de développement durable et de transition, dont la diffusion dans le cadre scolaire n'est pas le moindre des défis. Enfin, il s'agira de mesurer autant que possible les conséquences sur les territoires de ces diverses politiques. Toute transition n'est-elle pas, *in fine*, territoriale, au sens où elle conduit à une évolution en profondeur des structures et rapports entre composantes sociales et biophysiques de l'espace habité ? Les conséquences sociales et économiques des politiques environnementales sont aussi objet de la géographie, et partie prenante du sujet à ce titre : dans quelle mesure la qualité des environnements, mais aussi les politiques environnementales contribuent-elles à des formes de ségrégation socio-spatiale (« points noirs » environnementaux *versus* espaces à haute qualité environnementale, privatisation et coût foncier de l'accès aux environnements de qualité, écoquartiers) ? Le jury attend des candidats une réflexion sur la justice environnementale, et plus largement une lecture politique de l'environnement, puisqu'il exprime également des rapports de forces.

Pour conclure, la question au programme entend mobiliser la variété des démarches et des échelles des géographes pour prendre la mesure de la contribution de la discipline à une interrogation majeure : comment penser (au mieux) les interactions entre sociétés humaines et réalités physiques d'une planète en partage.

Un ou deux numéro(s) de la documentation photographique

- Beucher Stéphanie, *Les Transitions*, La Documentation photographique, n° 8139, 2021.

Et

- Reghezza-Zitt Magali, *L'Anthropocène*, La Documentation photographique, n° 8139, 2021.

Un manuel

- Chadenas Céline, Andreu Boussut Vincent (dir.), *Environnements. Espaces, temporalités et enjeux de la transition écologique*, Armand Colin, 2024 [sortie le 11/09].

Ou

- Veyret Yvette, Laganier Richard (dir.), *Environnements : approches géographiques*, Ellipses, 2023

Un atlas

- Gemenne François *et al.*, *Atlas de l'Anthropocène*, SciencesPo, 2019

Ou

- Arnould Paul et Veyret Yvette, *Atlas du développement durable. Un monde en transition*. Cartographe : Claire Levasseur. Autrement, 2022.

Un dictionnaire

- Collectif, *Dictionnaire critique de l'anthropocène*, CNRS Éditions, 2020

+ Bonus estival : (re)voir *Erin Brockovich, seule contre tous*, Steven Soderbergh, (2000) ; *Into the Wild*, Sean Penn (2008); *Woman at war*, Benedikt Erlingsson (2018); *Dark Waters*, Todd Haynes (2019); *Don't Look Up*, Adam McKay (2021).